



BE SURE. BUILD SURE.

Page : 1/16

**Fiche de données de sécurité
selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31**

Date d'impression : 10.12.2024

Révision: 13.10.2024

Numéro de version 53 (remplace la version 52)

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

· **1.1 Identificateur de produit**

· **Nom du produit** Konudur Flexfit - Komponente B

· **Code du produit** 4306

· **1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **Emploi de la substance / de la préparation**

*Vernis de polyuréthane
Durcisseur*

· **1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

· **Producteur/fournisseur :** MC-BAUCHEMIE Müller MC-Chimie SARL
Am Kruppwald 2-8 8 Avenue Marchande
D-46238 Bottrop F-57520 Grosbliederstroff
Tel.: +49(0)2041 101-0 Tel + 33 3 87 27 29 46
Fax.: +49(0)2041 101-400 Fax + 33 3 87 27 29 47

MC-Bauchemie AG
Siloring 8
CH-5606 Dintikon
Tel. +41 56 616 68 68
Fax +41 56 616 68 69

MC-Bauchemie Belgium nv
Bedrijventerrein La Corbeille – Zone D
Conservenstraat 25
2235 Westmeerbeek
Tel. +32 15 20 14 62
info@mc-bauchemie.be

· **Service chargé des renseignements :**

Département sécurité du produit
msds@mc-bauchemie.com

· **1.4 Numéro d'appel d'urgence**

ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59
Centres Antipoison et de Toxicovigilance
ANGERS: 02 41 48 21 21
BORDEAUX: 05 56 96 40 80
LILLE: 0800 59 59 59
LYON: 04 72 11 69 11
MARSEILLE: 04 91 75 25 25
NANCY: 03 83 22 50 50
PARIS: 01 40 05 48 48
STRASBOURG: 03 88 37 37 37
TOULOUSE: 05 61 77 74 47

(suite page 2)

FR



BE SURE. BUILD SURE.

Page : 2/16

Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 10.12.2024

Révision: 13.10.2024

Numéro de version 53 (remplace la version 52)

Nom du produit Konudur Flexfit - Komponente B

(suite de la page 1)

Telefon: +49 / (0)700 24112112 (MCR)

Tel.: +1 872 5888271 (MCR)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

· 2.1 Classification de la substance ou du mélange

· Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Acute Tox. 4 H332 Nocif par inhalation.

Eye Dam. 1 H318 Provoque de graves lésions des yeux.

Skin Sens. 1 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

STOT SE 3 H335 Peut irriter les voies respiratoires.

STOT RE 1 H372 Risque avéré d'effets graves pour les poumons à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Voie d'exposition: Respiration/Inhalation.

Aquatic Chronic 3 H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

· 2.2 Éléments d'étiquetage

· Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

· Pictogrammes de danger

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.



GHS05 GHS07 GHS08

· Mention d'avertissement

Danger

· Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

Aliphatisches Polyisocyanat
[3-(2,3-époxypropoxy)propyl]triméthoxysilane
Sable de quartz
aliphatic polyisocyanate 1
aliphatic polyisocyanate 2
Hexamethylendiisocyanat, Oligomerisationsprodukt (Uretdion Typ)
Aliphatisches Polyisocyanat 3
diisocyanate d'hexaméthylène
triméthoxyvinylsilane

· Mentions de danger

H332 Nocif par inhalation.
H318 Provoque de graves lésions des yeux.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.
H372 Risque avéré d'effets graves pour les poumons à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Voie d'exposition: Respiration/Inhalation.
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

(suite page 3)

FR



BE SURE. BUILD SURE.

**Fiche de données de sécurité
selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31**

Date d'impression : 10.12.2024

Révision: 13.10.2024

Numéro de version 53 (remplace la version 52)

Nom du produit Konudur Flexfit - Komponente B

- (suite de la page 2)
- **Conseils de prudence**
 - P260 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
 - P305+P351+P338 **EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:** Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
 - P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
 - P321 Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).
 - P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
 - P403+P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
 - **Indications complémentaires:** EUH401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.
EUH204 Contient des isocyanates. Peut produire une réaction allergique.
À partir du 24 août 2023, une formation adéquate est requise avant toute utilisation industrielle ou professionnelle.
 - **2.3 Autres dangers**
 - **Résultats des évaluations PBT et vPvB**
 - **PBT:** Non applicable.
 - **vPvB:** Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

- **3.2 Mélanges**
- **Description :** Mélange : composé des substances indiquées ci-après.

· **Composants contribuant aux dangers:**

CAS: 14808-60-7	Sable de quartz STOT RE 1, H372	10-30%
CAS: 28182-81-2	Aliphatisches Polyisocyanat Acute Tox. 4, H332; Skin Sens. 1, H317; STOT SE 3, H335, EUH204	≥20-≤30%
CAS: 164250-92-4	aliphatic polyisocyanate 1 Aquatic Chronic 2, H411; Acute Tox. 4, H332; Skin Sens. 1B, H317; STOT SE 3, H335	≥10-<20%
CAS: 29891-05-2	aliphatic polyisocyanate 2 Aquatic Chronic 2, H411; Acute Tox. 4, H332; Skin Sens. 1B, H317; STOT SE 3, H335	≥2,5-<10%
CAS: 28182-81-2 Numéro CE: 931-297-3 Reg.nr.: :01-2119488934-20-0000	Hexamethylendiisocyanat, Oligomerisationsprodukt (Uretdion Typ) Acute Tox. 4, H332; Skin Sens. 1, H317; STOT SE 3, H335	≥1-<5%

(suite page 4)



BE SURE. BUILD SURE.

Page : 4/16

Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 10.12.2024

Révision: 13.10.2024

Numéro de version 53 (remplace la version 52)

Nom du produit Konudur Flexfit - Komponente B

(suite de la page 3)		
CAS: 2530-83-8 EINECS: 219-784-2	[3-(2,3-époxypropoxy)propyl]triméthoxysilane Eye Dam. 1, H318	≥3-<5%
CAS: 1809331-98-3	Aliphatisches Polyisocyanat 3 Aquatic Chronic 2, H411; Acute Tox. 4, H332; Skin Sens. 1B, H317; STOT SE 3, H335	≥0,25-<0,5%
CAS: 2768-02-7 EINECS: 220-449-8	triméthoxyvinylsilane Flam. Liq. 3, H226; STOT RE 2, H373; Skin Sens. 1B, H317	≥0,1-<0,5%
CAS: 822-06-0 EINECS: 212-485-8 Reg.nr.: 01-2119457571-37-0000	diisocyanate d'hexaméthylène Acute Tox. 2, H330; Resp. Sens. 1, H334; Acute Tox. 4, H302; Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319; Skin Sens. 1, H317; STOT SE 3, H335, EUH204 Limites de concentration spécifiques: Resp. Sens. 1; H334: C ≥ 0,5 % Skin Sens. 1; H317: C ≥ 0,5 %	≥0,1-<0,5%

· **Indications complémentaires**

:

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

· **4.1 Description des mesures de premiers secours**

· **Indications générales :**

Retirer immédiatement tout vêtement souillé ou imprégné.

· **après inhalation :**

Transporter la personne à l'air frais, la tenir au chaud, la laisser se reposer ; en cas de difficultés respiratoires, une aide médicale est nécessaire.

· **après contact avec la peau :**

En cas de contact avec la peau, laver soigneusement et abondamment à l'eau et au savon. En cas de réaction cutanée, consulter un médecin.

· **après contact avec les yeux :**

Rincer les yeux suffisamment longtemps (au moins 10 minutes) avec de l'eau aussi tiède que possible, en gardant les paupières ouvertes. Consulter un ophtalmologue.

· **après ingestion :**

NE PAS faire vomir. Rincer la bouche avec de l'eau. Aide médicale nécessaire.

· **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Indications pour le médecin : secours élémentaires, décontamination, traitement symptomatique.

· **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Mesures thérapeutiques : Aucune information disponible.

FR

(suite page 5)



BE SURE. BUILD SURE.

Page : 5/16

Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 10.12.2024

Révision: 13.10.2024

Numéro de version 53 (remplace la version 52)

Nom du produit Konudur Flexfit - Komponente B

(suite de la page 4)

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- **5.1 Moyens d'extinction**
- **Moyens d'extinction:** Adapter les mesures de protection dans la lutte contre l'incendie à l'environnement.
- **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**
Peut être dégagé en cas d'incendie :
Monoxyde de carbone (CO)
Oxyde d'azote (NOx)
Dans certaines circonstances liées à un incendie, la présence de traces d'autres produits toxiques n'est pas à exclure, comme par exemple :
Acide cyanhydrique (HCN)
- **5.3 Conseils aux pompiers**
- **Équipement spécial de sécurité :** Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
Veiller à une aération suffisante
En cas d'action exercée par des vapeurs, de la poussière ou un aérosol, utiliser un appareil de protection respiratoire
- **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**
Eviter de rejeter à l'égout, les fosses et les caves.
- **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:** Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, Terre de diatomées, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).
Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.
Assurer une aération suffisante.
- **6.4 Référence à d'autres rubriques**
Afin d'obtenir des informations sur une manipulation sûre, consulter le chapitre 7
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13

FR

(suite page 6)



BE SURE. BUILD SURE.

Page : 6/16

Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 10.12.2024

Révision: 13.10.2024

Numéro de version 53 (remplace la version 52)

Nom du produit Konudur Flexfit - Komponente B

(suite de la page 5)

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

· 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Veiller à un renouvellement suffisant de l'air et/ou à une aspiration dans les locaux de travail. En cas d'application par pulvérisation, une aspiration d'air est nécessaire.

Pour les produits solides : Éviter la formation et le dépôt de poussière.

Les valeurs limites d'exposition dans l'air mentionnées dans la section 8 doivent être contrôlées.

Sur les lieux de travail où des aérosols et/ou des vapeurs d'isocyanate peuvent se former en concentrations plus élevées, il faut empêcher tout dépassement de la valeur limite d'hygiène du travail par une aspiration ciblée de l'air. Le mouvement d'air doit s'effectuer à l'écart des personnes.

Pour les produits contenant des solvants : Une protection contre les explosions est nécessaire.

Les mesures de protection individuelle décrites dans la section 8 doivent être respectées. Les mesures de protection requises lors de la manipulation d'isocyanates doivent être respectées. Éviter le contact avec la peau et les yeux ainsi que l'inhalation des vapeurs.

Tenir à l'écart des aliments et boissons. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail et appliquer une pommade de protection de la peau. Conserver séparément les vêtements de travail. Retirer immédiatement les vêtements souillés et imprégnés.

· Préventions des incendies et des explosions:

Tenir à l'écart des sources d'inflammation - ne pas fumer.

Protéger de la chaleur.

Ne pas stocker à proximité de sources de chaleur.

· 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Conserver le récipient au sec et hermétiquement fermé. Vous trouverez dans notre fiche technique d'autres indications sur les conditions de stockage à respecter pour des raisons d'assurance qualité.

· Stockage : · Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :

Conserver dans l'emballage d'origine hermétiquement fermé. Bien aérer les locaux de stockage. Fermer soigneusement les récipients ouverts et les stocker en position verticale afin d'éviter toute fuite.

Température de stockage >5°C et <30°C

· Indications concernant le stockage commun :

Peut être stocké avec des matières dangereuses d'autres classes jusqu'à 200 kg.

(suite page 7)

FR



BE SURE. BUILD SURE.

**Fiche de données de sécurité
selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31**

Date d'impression : 10.12.2024

Révision: 13.10.2024

Numéro de version 53 (remplace la version 52)

Nom du produit Konudur Flexfit - Komponente B

(suite de la page 6)

- **Autres indications sur les conditions de stockage :** Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil
- **Classe de stockage :** 10
- **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

· **8.1 Paramètres de contrôle**

· **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :**

CAS: 14808-60-7 Sable de quartz

VLEP	Valeur à long terme: 0,1 mg/m ³ pour la fraction alvéolaire
------	---

CAS: 822-06-0 diisocyanate d'hexaméthylène

VLEP	Valeur momentanée: 0,15 mg/m ³ , 0,02 ppm Valeur à long terme: 0,075 mg/m ³ , 0,01 ppm AR,, concs. mesurées sur une durée de 5 min
------	--

· **DNEL**

CAS: 28182-81-2 Aliphatisches Polyisocyanat

Inhalatoire	DNEL	0,5 mg/m ³ (Arb) (long term local) 1 mg/m ³ (kei) (acute local eff)
-------------	------	--

CAS: 28182-81-2 Hexamethylendiisocyanat, Oligomerisationsprodukt (Uretidion Typ)

Inhalatoire	DNEL	0,5 mg/m ³ (Arb) (long term local) 1 mg/m ³ (kei) (acute local eff)
-------------	------	--

CAS: 822-06-0 diisocyanate d'hexaméthylène

Inhalatoire	DNEL	0,5 mg/m ³ (ArL)
-------------	------	-----------------------------

· **PNEC**

CAS: 28182-81-2 Aliphatisches Polyisocyanat

PNEC aqua	12,7 µg/l (Daphnia magna) (marine)
PNEC	38,28 mg/l (kei) (STP)

CAS: 28182-81-2 Hexamethylendiisocyanat, Oligomerisationsprodukt (Uretidion Typ)

PNEC aqua	12,7 µg/l (Daphnia magna) (marine)
PNEC	38,28 mg/l (kei) (STP)

CAS: 822-06-0 diisocyanate d'hexaméthylène

PNEC	100 mg/l (Abw) 0,0199 mg/l (Mew) 0,199 mg/l (Eau douce)
PNEC	8884 mg/kg dwt (Bod) 4455 mg/kg dwt (Mee) 44551 mg/kg dwt (Sue)

(suite page 8)



BE SURE. BUILD SURE.

Page : 8/16

Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 10.12.2024

Révision: 13.10.2024

Numéro de version 53 (remplace la version 52)

Nom du produit Konudur Flexfit - Komponente B

(suite de la page 7)

· **Indications complémentaires**

: Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

· **8.2 Contrôles de l'exposition**

· **Contrôles techniques appropriés**

Sans autre indication, voir point 7.

· **Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**

· **Mesures générales de protection et d'hygiène :**

Ne pas fumer, manger ou boire pendant le travail. Tenir à disposition un dispositif de rinçage des yeux.

Ne pas inhaler les gaz/vapeurs/aérosols. Éviter le contact avec les yeux et la peau.

Interdiction de conserver des aliments dans le local de travail. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

· **Protection respiratoire :**

Une protection respiratoire est nécessaire sur les postes de travail insuffisamment ventilés et en cas de traitement par pulvérisation. Il est recommandé d'utiliser un masque à air frais ou, pour les travaux de courte durée, des filtres combinés A2-P2 (EN529).

Le cas échéant, d'autres recommandations relatives à la protection respiratoire figurent en annexe.

La manipulation du produit est déconseillée en cas d'hypersensibilité des voies respiratoires (asthme, bronchite chronique).

· **Protection des mains :**

Matériaux appropriés pour les gants de protection ; EN 374 :

Caoutchouc butyle - IIR : épaisseur $\geq 0,5\text{mm}$; temps de rupture $\geq 480\text{min}$.

Caoutchouc fluoré - FKM : épaisseur $\geq 0,4\text{mm}$; temps de rupture $\geq 480\text{min}$.

Gant multicouche - PE/EVAL/PE ; temps de rupture $\geq 480\text{min}$.

Recommandation : éliminer les gants contaminés.

· **Matériau des gants**

Le choix de gants appropriés ne dépend pas seulement du matériau, mais également d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre.

· **Temps de pénétration du matériau des gants**

Caoutchouc butyle - IIR : épaisseur $\geq 0,5\text{mm}$; temps de rupture $\geq 480\text{min}$.

Caoutchouc fluoré - FKM : épaisseur $\geq 0,4\text{mm}$; temps de rupture $\geq 480\text{min}$.

Gant multicouche - PE/EVAL/PE ; temps de pénétration $\geq 480\text{min}$.

· **Protection des yeux/du visage**

Porter des lunettes de protection/un écran facial.

· **Protection du corps :**

Porter des vêtements de protection appropriés.

La manipulation du produit est déconseillée en cas d'hypersensibilité cutanée.

FR

(suite page 9)



BE SURE. BUILD SURE.

Page : 9/16

Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 10.12.2024

Révision: 13.10.2024

Numéro de version 53 (remplace la version 52)

Nom du produit Konudur Flexfit - Komponente B

(suite de la page 8)

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

· 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

· Indications générales.

· Couleur :	brun foncé
· Odeur :	caractéristique
· Point de fusion :	non déterminé
· Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	2230 °C (CAS: 14808-60-7 quartz (SiO ₂))
· Point d'éclair :	158 °C
· Température d'inflammation :	400 °C
· pH	Non déterminé.
· Viscosité :	
· Viscosité cinématique	Non déterminé.
· dynamique :	Non déterminé.
· Solubilité	
· l'eau :	hydrolysé
· Pression de vapeur à 1732 °C:	13,5 hPa (CAS: 14808-60-7 quartz (SiO ₂))
· Densité et/ou densité relative	
· Densité :	non déterminée

· 9.2 Autres informations

· Aspect:	
· Forme :	liquide
· Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité.	
· Température d'auto-inflammation	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
· Danger d'explosion :	Le produit n'est pas explosif.

· Informations concernant les classes de danger physique

· Substances et mélanges explosibles	néant
· Gaz inflammables	néant
· Aérosols	néant
· Gaz comburants	néant
· Gaz sous pression	néant
· Liquides inflammables	néant
· Matières solides inflammables	néant
· Substances et mélanges autoréactifs	néant
· Liquides pyrophoriques	néant
· Matières solides pyrophoriques	néant
· Matières et mélanges auto-échauffants	néant
· Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau	néant
· Liquides comburants	néant
· Matières solides comburantes	néant

(suite page 10)

FR



BE SURE. BUILD SURE.

Page : 10/16

**Fiche de données de sécurité
selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31**

Date d'impression : 10.12.2024

Révision: 13.10.2024

Numéro de version 53 (remplace la version 52)

Nom du produit Konudur Flexfit - Komponente B

(suite de la page 9)

- **Peroxydes organiques** néant
- **Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux** néant
- **Explosibles désensibilisés** néant

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- **10.1 Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.2 Stabilité chimique**
- **Décomposition thermique / conditions à éviter :** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- **10.3 Possibilité de réactions dangereuses** Réaction aux amines
- **10.4 Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.5 Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.6 Produits de décomposition dangereux:** Pas de produits de décomposition dangereux connus

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- **11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008**
- **Toxicité aiguë :** Nocif par inhalation.

· **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :**

CAS: 28182-81-2 Aliphatisches Polyisocyanat

Oral LD50 >2500 mg/kg (Ratte) (OECD 423)

Dermique LD50 >2000 mg/kg (Ratte) (OECD 402)

CAS: 164250-92-4 aliphatic polyisocyanate 1

Oral LD50 >5000 mg/kg (Ratte)

CAS: 29891-05-2 aliphatic polyisocyanate 2

Oral LD50 >5000 mg/kg (Ratte)

CAS: 28182-81-2 Hexamethylendiisocyanat, Oligomerisationsprodukt (Uretidion Typ)

Oral LD50 >2500 mg/kg (Ratte) (OECD 423)

Dermique LD50 >2000 mg/kg (Ratte) (OECD 402)

CAS: 2530-83-8 [3-(2,3-époxypropoxy)propyl]triméthoxysilane

Oral LD50 8030 mg/kg (Ratte)

Dermique LD50 4248 mg/kg (Kaninchen)

CAS: 2768-02-7 triméthoxyvinylsilane

Oral LD50 >5000 mg/kg (Ratte)

Dermique LD50 >3400 mg/kg (Kaninchen)

(suite page 11)



BE SURE. BUILD SURE.

**Fiche de données de sécurité
selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31**

Date d'impression : 10.12.2024

Révision: 13.10.2024

Numéro de version 53 (remplace la version 52)

Nom du produit Konudur Flexfit - Komponente B

(suite de la page 10)

Inhalatoire	LC50/4 h	2773 mg/l (Ratte)
CAS: 822-06-0 diisocyanate d'hexaméthylène		
Oral	LD50	738 mg/kg (Ratte)

- **Effet primaire d'irritation :**
- **de la peau :** *Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.*
- **des yeux :** *Provoque de graves lésions des yeux.*
- **Sensibilisation :** *Peut provoquer une allergie cutanée.*
- **Mutagénicité sur les cellules germinales** *Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.*
- **Cancérogénicité** *Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.*
- **Toxicité pour la reproduction** *Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.*
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique** *Peut irriter les voies respiratoires.*
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée** *Risque avéré d'effets graves pour les poumons à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Voie d'exposition: Respiration/Inhalation.*
- **Danger par aspiration** *Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.*

· **11.2 Informations sur les autres dangers**

· Propriétés perturbant le système endocrinien		
CAS: 128-37-0	2,6-di-tert-butyl-p-crésol	Liste II

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

· **12.1 Toxicité**

· Toxicité aquatique :		
CAS: 28182-81-2 Aliphatisches Polyisocyanat		
ErC10/72h	370 mg/l (Desmodesmus subspicatus) (EU C.3)	
ErC50/72h	>1000 mg/l (Desmodesmus subspicatus) (EU C.3)	
CAS: 28182-81-2 Hexamethylendiisocyanat, Oligomerisationsprodukt (Uretdion Typ)		
ErC10/72h	370 mg/l (Desmodesmus subspicatus) (EU C.3)	
ErC50/72h	>1000 mg/l (Desmodesmus subspicatus) (EU C.3)	
CAS: 2530-83-8 [3-(2,3-époxypropoxy)propyl]triméthoxysilane		
LC50/96h	55 mg/l (Cyp)	

(suite page 12)



BE SURE. BUILD SURE.

**Fiche de données de sécurité
selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31**

Date d'impression : 10.12.2024

Révision: 13.10.2024

Numéro de version 53 (remplace la version 52)

Nom du produit Konudur Flexfit - Komponente B

(suite de la page 11)

EC50/48h	473 mg/l (Daphnia magna)
ErC50/72h	255 mg/l (Scenedesmus subspicatus)
CAS: 2768-02-7 triméthoxyvinylsilane	
LC50/96h	>100 mg/l (Danio rerio)
	191 mg/l (Oncorhynchus mykiss)
EC50	>1000 mg/l (Bak)
EC50/48h	168,7 mg/l (Daphnia magna)

- **12.2 Persistance et dégradabilité** *Pas d'autres informations importantes disponibles.*
- **12.3 Potentiel de bioaccumulation** *Pas d'autres informations importantes disponibles.*
- **12.4 Mobilité dans le sol** *Pas d'autres informations importantes disponibles.*
- **12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**
- **PBT:** *Non applicable.*
- **vPvB:** *Non applicable.*
- **12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien** *Pour les informations relatives aux propriétés perturbant le système endocrinien, se référer à la rubrique 11.*
- **12.7 Autres effets néfastes**
- **Autres indications écologiques :**
- **Indications générales :** *Catégorie de pollution des eaux 2 (Classification propre) : polluant
Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou la canalisation.
Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.*

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- **13.1 Méthodes de traitement des déchets**
- **Recommandation :** *Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.*

· **Catalogue européen des déchets**

08 00 00	DÉCHETS PROVENANT DE LA FABRICATION, DE LA FORMULATION, DE LA DISTRIBUTION ET DE L'UTILISATION (FFDU) DE PRODUITS DE REVÊTEMENT (PEINTURES, VERNIS ET ÉMAUX VITRIFIÉS), MASTICS ET ENCRE D'IMPRESSION
08 01 00	déchets provenant de la FFDU et du décapage de peintures et vernis
08 01 11*	déchets de peintures et vernis contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses
HP5	Toxicité spécifique pour un organe cible (STOT)/toxicité par aspiration
HP13	Sensibilisant
HP14	Écotoxique

(suite page 13)



BE SURE. BUILD SURE.

Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 10.12.2024

Révision: 13.10.2024

Numéro de version 53 (remplace la version 52)

Nom du produit Konudur Flexfit - Komponente B

(suite de la page 12)

- **Emballages non nettoyés :**
- **Recommandation :** Les emballages contaminés doivent être vidés aussi complètement que possible et peuvent alors, après nettoyage adéquat, faire l'objet d'une récupération.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

· 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification	
· ADR, IMDG, IATA	UN3082
· 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	
· ADR	MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (aliphatic polyisocyanate 1)
· IMDG	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (aliphatic polyisocyanate 1, aliphatic polyisocyanate 2), MARINE POLLUTANT
· IATA	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (aliphatic polyisocyanate 1)
· 14.3 Classe(s) de danger pour le transport	
· ADR	
· Classe	9 (M6) Matières et objets dangereux divers.
· Étiquette	9
· IMDG, IATA	
· Class	9 Matières et objets dangereux divers.
· Label	9
· 14.4 Groupe d'emballage	
· ADR, IMDG, IATA	III
· 14.5 Dangers pour l'environnement	
· Polluant marin :	Oui Signe conventionnel (poisson et arbre)
· Marquage spécial (ADR):	Signe conventionnel (poisson et arbre)
· Marquage spécial (IATA):	Signe conventionnel (poisson et arbre)
· 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Attention: Matières et objets dangereux divers.
· Indice Kemler :	90
· No EMS :	F-A,S-F
· Stowage Category	A
· 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI	Non applicable.

(suite page 14)



BE SURE. BUILD SURE.

Page : 14/16

Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 10.12.2024

Révision: 13.10.2024

Numéro de version 53 (remplace la version 52)

Nom du produit Konudur Flexfit - Komponente B

(suite de la page 13)

· Indications complémentaires de transport :

· ADR

- | | |
|----------------------------------|---|
| · Quantités exceptées (EQ): | E1 |
| · Quantités limitées (LQ) | 5L |
| · Quantités exceptées (EQ) | Code: E1 |
| | Quantité maximale nette par emballage intérieur:
30 ml |
| | Quantité maximale nette par emballage extérieur:
1000 ml |
| · Catégorie de transport | 3 |
| · Code de restriction en tunnels | (-) |

· IMDG

- | | |
|----------------------------|---|
| · Limited quantities (LQ) | 5L |
| · Excepted quantities (EQ) | Code: E1 |
| | Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml |
| | Maximum net quantity per outer packaging: 1000 ml |

- | | |
|------------------------------|---|
| · "Règlement type" de l'ONU: | UN 3082 MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (ALIPHATIC POLYISOCYANATE 1), 9, III |
|------------------------------|---|

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

- RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII Conditions de limitation: 3, 74

- Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II

Aucun des composants n'est compris.

- RÈGLEMENT (UE) 2019/1148

- Annexe I - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)

Aucun des composants n'est compris.

- Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALLEMENT

Aucun des composants n'est compris.

- Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues

Aucun des composants n'est compris.

- Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers

Aucun des composants n'est compris.

(suite page 15)

FR



BE SURE. BUILD SURE.

Page : 15/16

Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 10.12.2024

Révision: 13.10.2024

Numéro de version 53 (remplace la version 52)

Nom du produit Konudur Flexfit - Komponente B

(suite de la page 14)

- **Prescriptions nationales :** *Tableau des maladies professionnelles n°65 : Lésions eczématiformes de mécanisme allergique.*
- **15.2 Évaluation de la sécurité chimique:** *Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.*

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- **Phrases importantes**
 - H226 *Liquide et vapeurs inflammables.*
 - H302 *Nocif en cas d'ingestion.*
 - H315 *Provoque une irritation cutanée.*
 - H317 *Peut provoquer une allergie cutanée.*
 - H318 *Provoque de graves lésions des yeux.*
 - H319 *Provoque une sévère irritation des yeux.*
 - H330 *Mortel par inhalation.*
 - H332 *Nocif par inhalation.*
 - H334 *Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.*
 - H335 *Peut irriter les voies respiratoires.*
 - H372 *Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.*
 - H373 *Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.*
 - H411 *Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.*
 - EUH204 Contient des isocyanates. Peut produire une réaction allergique.*
- **Service établissant la fiche technique :** *Département sécurité*
- **Date de la version précédente:** *19.10.2021*
- **Numéro de la version précédente:** *52*
- **Acronymes et abréviations:**
 - RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer*
 - ICAO: International Civil Aviation Organisation*
 - ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route*
 - IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods*
 - DOT: US Department of Transportation*
 - IATA: International Air Transport Association*
 - GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals*
 - EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances*
 - ELINCS: European List of Notified Chemical Substances*
 - CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)*
 - DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)*
 - PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)*

(suite page 16)

FR



BE SURE. BUILD SURE.

Page : 16/16

Fiche de données de sécurité
selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 10.12.2024

Révision: 13.10.2024

Numéro de version 53 (remplace la version 52)

Nom du produit Konudur Flexfit - Komponente B

(suite de la page 15)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Flam. Liq. 3: Liquides inflammables – Catégorie 3

Acute Tox. 2: Toxicité aiguë – Catégorie 2

Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4

Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2

Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1

Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2

Resp. Sens. 1: Sensibilisation respiratoire – Catégorie 1

Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1

Skin Sens. 1B: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1B

STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3

STOT RE 1: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) – Catégorie 1

STOT RE 2: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) – Catégorie 2

Aquatic Chronic 2: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 2

Aquatic Chronic 3: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 3

*** Données modifiées par
rapport à la version
précédente**

FR